

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE3599

présenté par

M. Potier et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° CE|3404 de M. Lecamp

ARTICLE 8

Compléter le second alinéa par la phrase :

« , en maintenant une diversité des exploitations agricoles et en préservant notamment le modèle familial. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à préciser les type et modèle d'exploitation agricole à maintenir et préserver afin de répondre aux enjeux de la souveraineté alimentaire et des transitions agroécologique et climatique en agriculture et assurer le renouvellement des générations d'actifs sur la période mentionnée par le présent article.